

CTSD du 28 janvier 2016
Déclaration préalable de l'UNSA Education

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs

A l'UNSA-Education, nous n'oublions pas qu'il y a peu de temps notre département subissait des retraits de postes importants alors que nos effectifs augmentaient. Ce côté pragmatique et objectif fait que nous avons conscience que cette dotation, certes minimale (+ 2 postes) alors que les prévisions d'effectifs sont à - 615, est à peine positive, même si l'on sait que cela aurait pu être bien pire ... Le souci est que ces dernières années les dotations ont été trop maigres pour permettre à nos écoles de s'oxygéner et se régénérer après ces années bien difficiles.

Nous nous sommes battus, au niveau national et local, pour que les critères de dotation ne soient pas les seules remontées démographiques et que l'on prenne aussi en compte la ruralité, la taille des écoles, les indicateurs sociaux. Ceci a été le cas pour la dotation académique, un peu moins pour la répartition départementale.

Nous ne nions pas la baisse du nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré, par ailleurs constatée au niveau des chiffres de naissance ces dernières années. Par contre, cette chute est très forte en préélémentaire et la seule explication n'est pas que démographique. Depuis 10 ans, on nous répète que les tout petits sont admissibles dans la limite des places disponibles, places que l'on a diminuées années après années tout en disant que globalement il y a des places.

Cette année, les documents transmis (je remercie au passage vos services pour leur travail) indiquent clairement que les tout petits ne sont pas comptabilisés, hors REP et politique de la ville. C'est une particularité dans l'Académie dont nous nous serions passés, les conséquences pouvant être immédiates pour certaines écoles, ce qui est le cas.

C'est toujours et encore l'histoire du serpent qui se mord la queue, cette fameuse limite des places disponibles.

Pour les écoles concernées, les parents qui le souhaitent ne pourront pas scolariser leurs enfants dans le public. Ils se dirigeront alors vers les écoles privées, parfois avec leurs frère(s) et sœur(s). Vous réfutez souvent cet argument mais nous avons des exemples concrets qui attestent de cette réalité, avec parfois une forte communication locale ...

Certaines écoles dans les documents de travail sont effectivement concernées par ce possible flux et nous vous le signalerons.

Pour d'autres, la concurrence sera interne puisque, dans quelques situations, vous envisagez l'ouverture d'une classe bilingue alors même que vous fermez une classe maternelle en monolingue, ce qui créera une très forte disparité : près de 30 élèves par classe en monolingue pour combien en bilingue ?

Nous n'avons rien contre le bilinguisme qui est une priorité affichée dans notre académie, ce qui nous pose problème c'est que celle-ci est à moyens constants et que cela est injuste et non souhaitable. Nos collègues bilingues veulent que l'on choisisse cet enseignement par conviction et pas parce qu'en monolingue les classes sont surchargées ... Nous vous redemandons donc que cette priorité de notre Académie soit dotée de moyens spécifiques, nous avons fait la même demande en CTA et dans un autre département lui aussi fortement concerné par cette problématique.

Autre singularité de vos projets pour nos écoles costarmoricaines : les fusions, qui dans bon nombre de cas, se feront sans effusions. Nos collègues ne sont pas forcément pour, mais de toute façon on ne leur a pas toujours demandé leur avis...

On se dirige donc vers de grosses écoles, voire de très grosses, et nous ne voyons pas forcément d'intérêt dans certaines situations. Nous craignons réellement l'effet boomerang pour ces écoles, qui dans l'avenir pourront être fortement touchées par des fermetures, la suppression d'une ou deux classes impactant moins la moyenne ...

Nous ne pouvons passer sous silence l'exemple de Paimpol qui aura subi une terrible saignée dans ses écoles publiques. Objectivement, nous ne ferons pas un raccourci total entre la mise en place de la super structure et cette perte très importante d'élèves. Nous savons qu'à Paimpol il y avait une chute démographique inéluctable et d'autres paramètres, notamment la façon dont cela a été fait et décidé.

Cela prouve en tout cas qu'un tel projet doit se faire avec une réelle concertation et avec l'assentiment des acteurs de l'école, et non parce que des élus le souhaitent ou l'imposent. Nous y reviendrons durant ce CTSD lorsque nous évoquerons des écoles concernées.

La seule lecture des documents transmis légitime nos inquiétudes quant à ces fusions : ce sont les écoles primaires qui paieront le plus lourd tribut à la rentrée prochaine.

Autre inquiétude pour ce projet de carte scolaire, le fléchage important de postes. Celui-ci était plutôt supprimé ces dernières années, la contrepartie étant que nos collègues se formeraient, ce qui a été le cas nous semble-t-il ... Nous regrettons donc ce refléchage de postes, a fortiori s'ils sont protégés en cas de fermeture, nous l'avons signalé en groupe de travail.

En dépit de la baisse d'effectifs constatée, nous regrettons vraiment que notre département n'ait pu bénéficier d'un peu plus de postes au regard de ses spécificités, cela aurait permis à nos collègues et les élèves qu'ils accueillent de travailler dans la sérénité ...